

Avis de constitution

SOCIETE « OSV GLORIA ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Faya cité ATCI, villa  
284, Lot 284, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OSV GLORIA ENTREPRISE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Transport terrestre ;
- Les travaux de construction de bâtiment ;
- L'acquisition, la vente, la mise en valeur, la gestion, le lotissement et l'aménagement de terrains nus ou bâtis ;
- Evènementiel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Faya cité ATCI, villa  
284, Lot 284, Ilot 35

Dirigeant(s) Mme OUADI EPOUSE LIA BI SOLANGE  
VOLENAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05695 du 10/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34318/GTCA/RC/2025 du 10/06/2025

